L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 9 JUILLET 1888.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif à 10 1/2 heures du matin, sur les lieux, le contenu de la grocerie située rue Decatur, No 286. (Voir l'avertissement.)

Par Placide J. Spear, au coin des rues Marais et Columbus, meubles de salon de huitard, pendule, glaces, etc.

LA MONNAIE.

L'opinion générale paraît se prononcer en faveur du bill tel qu'il a été voté par le congrès pour l'hôtel de monnaie à la Nlle-Orléans. Nous avons expliqué que par l'allocation de $180,000, il elle est acceptée par la ville, le gouvernement fédéral aura un titre complet de propriété sur le local tout entier et sur la bâtisse qui y fut élevée pour des opérations de monnayage, et que sans la concession de ce titre l'allocation serait nulle. On ne voit pas pour quelle raison cette condition qui ne fut pas exigée autrefois est requise aujourd'hui. Car c'est ici une question d'utilité et non de faveur. Les établissements de monnaie qui existent ne suffisant pas, il était tout naturel d'employer de nouveau l'hôtel de monnaie dû à la Nlle-Orléans le plus utile de tous en raison de sa position. Mais c'est une raison aussi de croire que les Etats-Unis ne l'abandonneront plus quand même il se ferait de nouvelles entreprises de monnayage dans d'autres localités fédérales.

Le travail, en tout cas, ne manquera pas ici. Déjà le surintendant de la Monnaie de Philadelphie a écrit à M. Hahn, tout récemment nommé surintendant de la Monnaie à la Nlle-Orléans, que surchargé de travaux et ne pouvant suffire à toutes les demandes, il lui adressera celles qui viennent de l'Amérique centrale où il n'y a pas d'hôtels de monnaie et qui sont fort nombreuses. L'Amérique centrale était autrefois la plus belle clientèle de la Nlle-Orléans en matière de monnayage, et cette clientèle lui reviendra tout de suite aujourd'hui.

On compte que la réouverture de l'hôtel et la reprise des opérations donneront sans délai de l'emploi à une centaine de personnes, avantage précieux pour notre ville où tant de gens cherchent de l'occupation sans pouvoir en trouver. Nous devons donc savoir beaucoup de gré à notre honorable sénateur, M. J. Eustis, d'avoir le premier mis cette affaire en avant pendant la dernière session du Congrès. La session était déjà fort avancée et, en raison des dispositions peu favorables du Congrès pour le Sud, il fallait réellement avoir du courage pour présenter une pareille demande de restauration. Il fallait aussi compter sur son influence personnelle, et M. Eustis était un membre nouveau pour le Sénat. L'influence personnelle dans cette assemblée est ordinairement chose difficile à acquérir et qui ne vient qu'à la longue. Ce n'est pas au début d'une carrière parlementaire qu'un homme peut avoir l'espoir de remporter de semblables victoires, surtout quand il s'agit d'argent. Mais M. Eustis avait su gagner de prime abord l'estime de ses collègues et, ses propres relations personnelles avec la société de Washington aidant, il a pu pousser à bout une affaire que nous demandions depuis longtemps, ce qui veut dire une affaire que depuis longtemps on nous refusait. L'allocation a été augmentée de beaucoup à la Chambre; M. Gibson et ses collègues y ont travaillé vivement, c'est vrai, et nous devons aussi leur en tenir compte. Mais l'affaire était partie du Sénat dans un moment où personne n'y pensait, dans un moment de découragement pour les amis du Sud, et c'est au Sénat, par l'initiative de M. Eustis, que l'affaire a été remise au monde et prise en considération. De là elle s'est allée à la Chambre où elle a fait son chemin. Mais la voie était ouverte; la balle était lancée; elle a atteint le but. Un sentiment de simple justice nous porte à dire, sans préjudice pour aucun de nos très honorables représentants à la Chambre qui ont eu aussi leur succès et un très grand succès, que le promoteur véritable de cette inestimable restauration est M. Eustis.

NEW YORK HÔTEL. — Ce magnifique hôtel, dont nous avions signalé la réouverture il y a environ deux ou trois ans par M. Cranston, continue à être le rendez-vous des voyageurs du Sud. Depuis la mort de M. Cranston, il est dirigé par son neveu, M. H. Cranston, un gentilman accompli d'une courtoisie parfaite. La table est toujours somptueusement servie et la cave garnie des meilleurs vins. Les prix sont très modérés et le service excellent. Le vin de table ordinaire est coté à 60 cents et les vins fins de Baton et Gaillet et autres marques de $2,00 à $2,50. Nous ne saurions recommander un meilleur établissement aux voyageurs qui visitent New York. Ils y seront traités d'une façon toute hospitalière.

COLLÈGE DE ST-STANISLAS.—Les exercices de fin d'année auront lieu au collége St-Stanislas, à la Baie St-Louis, le 15 de ce mois. Nous suggérerions le frère Florimand, président du collége, de l'invitation qu'il a eu la gracieuseté de nous adresser. La réouverture des classes est fixée au 17 septembre.

LA REVUE DU 20 JUIN A PARIS.

La revue du 20, au Bois de Boulogne, a dépassé toutes les espérances. Elle a d'abord été favorisée par un temps exceptionnel : un radieux soleil, qu'on se plaît à faire le compagnon des victoires et des triomphes, a brillé sur le champ des opérations pendant toute leur durée, lui qui, depuis trois semaines restait obstinément voilé. Une population immense, invitée par la beauté du jour et l'attrait du spectacle, était venue dans le but de féter ses braves soldats. Tout s'est passé avec le plus grand ordre extérieur; une foule nage, entassée, pourtant, a salué une armée admirable, visiblement unie par l'amour de la patrie et de la discipline.

A l'issue de la revue, les princes et officiers étrangers présents ont adressé au maréchal-président les plus vives félicitations. Un haut personnage, qui assistait à cette scène, nous a aussi transmis ses impressions. Il semblait que, parlant au nom de toutes patries et de leurs gouvernements, ces princes donnaient joyeux de retrouver la France debout, à la parité de l'Exposition et du congrès, et du drôle que la France joue en ce moment, rôle si pacifique et d'autant plus remarquable, qu'on a pu apprécier hier les progrès de son armée.

Un officier supérieur, d'une compétence toute spéciale, et qui a passé la journée du 20 aux côtés du président de la République, donne en ces termes son appréciation sur la revue.

"La journée de la journée est due pour Pleinpalais. Elle a été admirable comme temps, bons mouvements, bon défilé. Depuis trois ans, elle a fait des progrès immenses, et à la revue, bien que cette fois la difficulté fût plus grande, car il s'agissait de suite de l'approche de la division d'infanterie sur Lyon, elle a laissé rien à désirer.

"La cavalerie légère a bien mérité de elle que d'ordinaire. Les chevaux sont peut-être meilleurs. Bon pas de cette belle troupe, mouvements exécutés avec une précision et une rapidité dignes d'éloges. Les différentes armes toujours."

Une seconde revue aura lieu après les grandes manœuvres en septembre. L'armée sera réunie, définitivement équipée, y prendra part cette fois. La revue comprendra plus de double des troupes réunies le 20 juin.

Les allocations du Congrès.

Ces allocations forment un total de $8,371,700. Ce chiffre, comme total, est assez limité, et ceux qui cherchent avant tout l'économie dans les affaires de gouvernement, doivent être satisfaits. Un peu plus de huit millions pour 37 Etats, occupant une si vaste étendue de terre avec une population de 40 millions d'hommes, en vérité la dépense n'est pas extravagante! Mais ce qui est à critiquer, c'est la répartition. Qu'on accorde à l'Etat de New-York une somme de $991,000 qui est le huitième de l'allocation, cela ne nous surprend pas puisque cet Etat comprend à peu de chose près le huitième de la population des Etats-Unis, et qu'il en est le premier par son importance, mais qu'on alloue $1,900,000 au Wisconsin et deux millions à l'Ohio Etat, sans compter $300,000 en plus pour la rivière Ohio, quand on n'alloue que $12,000 au Kentucky, 135,000 au Missouri, 171,000 à la Pennsylvanie, 131,000 à la Georgie, 125,000 à l'Indiana, 159,000 à l'Alabama, 119,000 au Mississippi, 55,000 à l'Arkansas, 150,000 à l'Illinois, voilà ce qui étonne.

Nous ne faisons pas entrer dans la liste des Etats maltraités la Louisiane qui a obtenu pour sa part, $279,000 en dehors d'une allocation de $816,500 pour le fleuve Mississippi dans tout son cours. C'est peu pour l'importance de notre Etat qui occupe les deux rives du grand fleuve à sa décharge dans le Golfe du Mexique, et c'est encore moins pour le Mississippi qui a un cours si étendu et qui arrose tant d'Etats. S'il y a un cours d'eau dans les Etats-Unis qui soit vraiment national et qui ait droit à ce caractère, c'est à coup sûr le Mississippi. Or, une somme de $816,500 pour en améliorer la navigation est une misère, bien qu'il soit juste d'ajouter à cette allocation $250,000 pour la rivière Missouri et $300,000 pour la rivière Ohio, tributaires du Mississippi, mais en tout cela ne fait que $1,266,500 pour les trois plus grands cours d'eau des Etats-Unis. C'est donc fort peu; c'est même ridicule.

Il faut bien l'avouer toutefois, ce n'est pas nous qui avons le plus lieu de nous plaindre. Nous ne devons pas oublier qu'un seul vote nous a valu cinq millions deux cent cinquante mille piastres pour l'amélioration de la Passe du Sud, et que cette amélioration nécessitera des travaux de dragage pendant vingt ans au prix de $100,000 par an, ce qui fera monter l'allocation au chiffre de $7,250,000 pour un seul objet.

Pour le reste, c'est à dire pour une distribution générale plus équitable des largesses du pays, nous pouvons compter sur l'avenir qui est peut-être moins lointain qu'on ne pense. La représentation du Sud au Congrès est maintenant plus nombreuse; c'est-à-dire plus forte qu'avant la guerre et si le Nord-Ouest, comme on ne saurait en douter, fait cause commune avec nous pour tout ce qui peut aider au développement du commerce de la grande vallée, le temps est proche où les intérêts de cette vallée recevront l'attention nationale qui leur est due.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

SIXIÈME SÉANCE.

Lundi, 8 juillet.

Au moment où le représentant de l'*Abeille* entre dans la salle, il n'y est question, parmi les reporters et dans l'auditoire, que des témoignages extraordinairement importants qui seront communiqués au public dans le courant de la semaine—sont-être même aujourd'hui.

On exprime l'espoir que les fonctionnaires du gouvernement—il s'en trouve au nombre des personnes que le comité doit entendre—auront plus de mémoire que ceux qui les ont précédés sur le siège, cette impossibilité de se souvenir des choses qui ont le plus attiré l'attention du public et de la nation à l'époque du règne du returning board forçant MM. Stenger et Blackburn d'avoir recours à toute leur expérience en matières de ce genre pour atteindre le but. Encore ne l'atteignent-ils qu'imparfaitement.

L'absence des témoins qui eussent dû se présenter devant le comité, samedi dernier—absence qui a rendu l'ajournement nécessaire—donne lieu à toutes sortes de conjectures parmi le assistants; on se demande si MM. Stenger et Blackburn ont rencontré des obstacles inattendus ou changé leur plan de campagne. Comme toujours, les curieux s'adressent aux reporters, mais ceux-ci, soit des raisons qu'ils ne semblent pas tenir à faire connaître, gardent un silence plein de mystère et de dignité.

Les deux membres démocrates sont les premiers à leur poste. M. Ray vient leur serrer les mains; il est jovial et souricux. A onze heures, M. Reed se joint à ses collègues, et la séance est ouverte.

TÉMOIGNAGE DE M. D. J. WELDGE.

Le témoin habite Est-Féliciana; il y demeure depuis 21 ans, et y exerce la profession d'avocat.

Il raconte le départ de M. James E. Anderson de la paroisse, durant l'enregistrement des votants, et l'on trouve qu'il est avec M. Kellogg pour l'engager à renvoyer Anderson à Est-Féliciana. Sa mission n'ayant eu aucun résultat, il quitte la ville, où il laisse le juge McVea, dont nous avons déjà donné la déposition.

Anderson revint dans la paroisse, mais trop tard.

D.—Combien de votes les démocrates perdirent-ils par ce retard.

R.—Quatre cent dix-huit.

D.—Connaissez-vous le capitaine De Gray?

R.—Oui, monsieur; c'est un chef républicain; c'est lui qui dirigeait les nègres et ceux-ci avaient en lui une confiance aveugle.

D.—Eûtes-vous une conversation avec lui avant l'élection?

R.—Oui, monsieur; il me parla d'une liste mixte, et quand je lui répondis que la chose était impossible, que la liste démocrate était formée, il m'avoua que le plan des républicains était de ne pas avoir de candidats, que leur but, en s'abstenant, était d'appeler une raison pour rejeter le vote de la paroisse.

D.—L'invitâtes-vous à voter le jour de l'élection?

R.—Oui, monsieur; il s'y refusa et qualifia l'élection de farce.

Après l'élection, le témoin fut, avec Anderson, chez l'invitation du colonel Baton-Rouge, où Anderson déclara que l'élection n'était passée paisiblement et régulièrement.

D.—Remontrâtes-vous Thomas H. Jenks à Baton-Rouge?

R.—Oui. Lui et Anderson y reconnurent qu'il s'était tranquillement passé. Jenks fit observer que l'élection avait été faite avec fraude, qui est l'occasion de voir commettre un

R.—Oui, monsieur, le montant des dommages qu'il avait reçus de la paroisse pour sommes prêtées en sa qualité de surintendant d'enregistrement.

D.—Fut-il question de cette réclamation?

R.—Oui; il y eut quelques plaintes.

D.—N'avez-vous pas dit que la paroisse était insolvable?

R.—Je ne me rappelle pas.

D.—Qu'est-ce votre agent que vous donnâtes à Anderson?

R.—Non, monsieur. La somme était une partie de celle que les démocrates avaient fournie pour les frais de la campagne.

D.—Combien les mandats de [illegible] étaient-ils à l'époque?

R.—Vingt-cinq sous la piastre.

D.—Et vous n'hésitâtes pas à payer [illegible]

R.—Je n'hésitai point à le faire [illegible]

D.—Etait-ce un placement de votre part?

R.—J'espérais bien que les mandats de la paroisse vaudraient d'avantage plus tard.

D. — Savez-vous combien Anderson reçut de M. Patton, président du comité central démocrate, et du juge McVea?

R.—Je ne sais rien de tout cela. Je désire qu'il soit bien entendu que mon but et celui de mes amis n'était pas de compromettre M. Anderson, mais uniquement d'acquitter une dette que notre paroisse avait contractée envers lui et au montant de laquelle il avait droit de par la loi.

D.—Si M. Anderson avait ajouté une protestation aux documents, lui auriez-vous donné deux cents soixante piastres de plus que la valeur des mandats?

R.—Non, monsieur.

D.—Le capitaine De Gray est-il un homme intelligent?

R.—Très intelligent, monsieur.

D.—Ne trouvez-vous pas étrange qu'il vous ait dévoilé les intentions et les secrets du parti républicain?

R.—Nous causâmes souvent de listes mixtes et il me dit ce que je vous ai répété.

D.—Et vous l'appelez un homme intelligent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Le considérait-il sérieusement, d'une partie de votre déposition, la conclusion que vous vîntes spontanée, à votre entrevue avec M. Kellogg, que celui-ci n'avait pas l'intention de renvoyer M. Anderson à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—Pourquoi remîtes-vous à M. Anderson les deux cent soixante piastres?

R.—Parce qu'il y avait droit en vertu de la loi et parce que mes amis s'étaient engagés à les lui faire tenir.

D.—Savez-vous si le colonel Patton fournit à M. Anderson les moyens de se transporter à Est Féliciana?

R.—Je crois qu'il lui donna le prix du passage—de six à huit piastres.

D.—A-t-il, en Louisiane, une loi qui assigne un fonctionnaire à réclamer de l'argent pour des devoirs qu'il n'a pas remplis?

R.—Je n'en connais pas.

D.—Etes-vous d'opinion que M. Anderson se conduisit en bon fonctionnaire quand il exigea de l'argent sans avoir rempli ses devoirs?

R.—Non, monsieur; M. Anderson n'a pas agi en bon fonctionnaire.

D.—Alors vous êtes possesseur de mandats qui ne sont pas bons?

R.—Je ne dis pas cela. La cour prochaine décidera la question bien mieux que vous et moi; elle ne l'a pas encore résolue.

Le témoin raconte de nouveau son entrevue avec M. Kellogg, entrevue dans le cours de laquelle il se plaignit de la conduite d'Anderson qui avait abandonné Est Féliciana, et pria le gouverneur de donner un autre surintendant à la paroisse.

D.—Etes-vous l'auteur d'une dépêche télégraphique annonçant que les blancs et les noirs fraternisaient à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—M. Kellogg n'ayant pas voulu vous envoyer un autre surintendant d'enregistrement, croyez-vous que M. Anderson pensera que vous si vous ne lui aviez pas doublé le montant des mandats qu'il avait reçus de la paroisse?

R.—Non, monsieur.

M. Stenger lit au témoin, qui est avocat, la loi autorisant le gouverneur à destituer un surintendant infidèle ou incapable et l'obligeant à désigner un remplaçant.

D.—Est-ce en vertu de cette loi que vous vous adressâtes au gouverneur?

R.—Oui, monsieur

D.—Quelle était la majorité des républicains à Est-Féliciana, avant 1876—en 1874?

R.—D'environ huit cents voix. Le vote était de 1600 d'un côté et de 800 de l'autre.

D.—En 1878, les blancs votèrent-ils presque tous d'un côté et les noirs de l'autre, comme en 1874?

R.—Non, monsieur. Les démocrates se donnèrent beaucoup de mouvement et 1876 et obtinrent un grand nombre de votes d'ébénistes de couleur. Leurs candidats reçurent dix-sept cents voix.

TÉMOIGNAGE DE THOMAS MCWILLIAMS.

McWilliams est un homme de couleur. Il habite Est-Féliciana, (de ward) depuis 1868. Il appartenait au parti républicain et distribuait les *tickets* parmi les votants de sa race.

Il connaît le capitaine De Gray, qui était un des chefs républicains.

D.—N'était-il pas le grand chef?

R.—Oui, monsieur.

D.—Ne vous donnait-il pas des conseils et des ordres?

R.—Oui, monsieur.

D.—Etiez-vous à Est-Féliciana en 1876, à l'élection de président?

R.—Oui, monsieur.

D.—Y vîtes-vous le capitaine?

R.—Oui, monsieur; aux bureaux du percepteur, dont il était député. Il me dit de conseiller à mes amis de ne pas voter; que le vote de la paroisse serait rejeté.

M. Reed demande au témoin s'il se joignit aux démocrates; le témoin répond affirmativement.

D.—A quelle époque?

R.—En 1876, avant l'élection.

D.—Tout le monde le savait et tout le monde en parlait, n'est-ce pas, car vous étiez un républicain influent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Que vous dit le capitaine De Gray?

R.—Qu'il était inutile de voter, qu'il valait mieux que les républicains se tinssent à l'écart. Le capitaine savait que je m'étais joint aux démocrates; je le lui avais dit.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN DELEE.

M. Delee réside à Est-Féliciana, où il est né en 1849. Il a voté pour Grant en 1873. En 1874, il a voté pour une liste mixte — pour des républicains et des démocrates. Il remplissait, en 1874, les fonctions de secrétaire du comité républicain. Il déclare qu'en 1876 il n'y avait qu'une seule liste devant les électeurs.

D.—Une seule liste? laquelle?

R.—La liste démocrate.

D.—Et pourquoi?

R.—Parce que les républicains avaient décidé qu'ils n'auraient pas de candidats. (Mouvement dans l'auditoire.)

D.—De qui tenez-vous ces renseignements?

R.—Du capitaine De Gray. Je l'obtins plus tard aux bureaux du percepteur, où je rencontrai MM. W. Campbell, James Anderson et le capitaine. Celui-ci me dit que le programme *arrêté dans le bois* était de ne pas présenter de liste, mais que la liste républicaine passerait.

D.—Que signifiaient les mots dans le bois?

R.—La Nlle-Orléans. Le capitaine fit remarquer que du parti républicain à Est-Féliciana; il était l'âme. C'est un homme fort intelligent et très capable.

D.—Vos relations et vos entrevues avec le capitaine De Gray vous portèrent-ils à croire qu'il était en communication avec les chefs républicains de la Nouvelle Orléans?

R.—Oui, monsieur. Le capitaine me dit qu'il tenait le renseignement de M. Packard.

Le témoin, répondant à une question de M. Reed, dit qu'il ne fallait pas que du courage moral à Est-Féliciana; il n'y a pas vu le danger qui exigeassent la possession d'une arme spéciale, et n'en pas semblé à l'emploi de revolvers.

Une vive discussion s'engage ici entre M. Reed et ses collègues au sujet de Packard, le témoignage établissant Finalement la complicité de prononcé contre M. Reed, le comité de démocratique, sollicité par M. Sherman, y ayant fait à ce dernier une réponse qui résout la question, en tant, du moins, qu'il s'agit du présent.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN H. LANIER.

Le témoin habite Est-Féliciana, où il exerce, depuis cinq ans, les fonctions de greffier de la cour de district. Il connaît plusieurs chefs républicains, entre autres le capitaine De Gray, qui était dans la paroisse en 1867, époque à laquelle le témoin était y fixé.

D.—Etait-il un chef?

R.—Oui, personnellement, quoi les républicains ne fussent décidé de ne pas avoir de liste de candidats en 1876?

R.—Personnellement, non, mais le l'agira du témoin tous vous vous d'entendre.

D.—Avant ou après l'élection?

R.—Avant. James Anderson aussi, me dit, à son retour de la Nouvelle-Orléans, que les démocrates emporteraient facilement la paroisse; il me semble avoir entendu Anderson et son [illegible] parler de l'époque?

D.—Combien les mandats de [illegible] étaient-ils à l'époque?

R.—Vingt-cinq sous la piastre.

D.—Et vous n'hésitâtes pas à payer [illegible]

R.—Je n'hésitai point à le faire [illegible]

D.—Etait-ce un placement de votre part?

R.—J'espérais bien que les mandats de la paroisse vaudraient d'avantage plus tard.

D. — Savez-vous combien Anderson reçut de M. Patton, président du comité central démocrate, et du juge McVea?

R.—Je ne sais rien de tout cela. Je désire qu'il soit bien entendu que mon but et celui de mes amis n'était pas de compromettre M. Anderson, mais uniquement d'acquitter une dette que notre paroisse avait contractée envers lui et au montant de laquelle il avait droit de par la loi.

D.—Si M. Anderson avait ajouté une protestation aux documents, lui auriez-vous donné deux cents soixante piastres de plus que la valeur des mandats?

R.—Non, monsieur.

D.—Le capitaine De Gray est-il un homme intelligent?

R.—Très intelligent, monsieur.

D.—Ne trouvez-vous pas étrange qu'il vous ait dévoilé les intentions et les secrets du parti républicain?

R.—Nous causâmes souvent de listes mixtes et il me dit ce que je vous ai répété.

D.—Et vous l'appelez un homme intelligent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Le considérait-il sérieusement, d'une partie de votre déposition, la conclusion que vous vîntes spontanée, à votre entrevue avec M. Kellogg, que celui-ci n'avait pas l'intention de renvoyer M. Anderson à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—Pourquoi remîtes-vous à M. Anderson les deux cent soixante piastres?

R.—Parce qu'il y avait droit en vertu de la loi et parce que mes amis s'étaient engagés à les lui faire tenir.

D.—Savez-vous si le colonel Patton fournit à M. Anderson les moyens de se transporter à Est Féliciana?

R.—Je crois qu'il lui donna le prix du passage—de six à huit piastres.

D.—A-t-il, en Louisiane, une loi qui assigne un fonctionnaire à réclamer de l'argent pour des devoirs qu'il n'a pas remplis?

R.—Je n'en connais pas.

D.—Etes-vous d'opinion que M. Anderson se conduisit en bon fonctionnaire quand il exigea de l'argent sans avoir rempli ses devoirs?

R.—Non, monsieur; M. Anderson n'a pas agi en bon fonctionnaire.

D.—Alors vous êtes possesseur de mandats qui ne sont pas bons?

R.—Je ne dis pas cela. La cour prochaine décidera la question bien mieux que vous et moi; elle ne l'a pas encore résolue.

Le témoin raconte de nouveau son entrevue avec M. Kellogg, entrevue dans le cours de laquelle il se plaignit de la conduite d'Anderson qui avait abandonné Est Féliciana, et pria le gouverneur de donner un autre surintendant à la paroisse.

D.—Etes-vous l'auteur d'une dépêche télégraphique annonçant que les blancs et les noirs fraternisaient à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—M. Kellogg n'ayant pas voulu vous envoyer un autre surintendant d'enregistrement, croyez-vous que M. Anderson pensera que vous si vous ne lui aviez pas doublé le montant des mandats qu'il avait reçus de la paroisse?

R.—Non, monsieur.

M. Stenger lit au témoin, qui est avocat, la loi autorisant le gouverneur à destituer un surintendant infidèle ou incapable et l'obligeant à désigner un remplaçant.

D.—Est-ce en vertu de cette loi que vous vous adressâtes au gouverneur?

R.—Oui, monsieur

D.—Quelle était la majorité des républicains à Est-Féliciana, avant 1876—en 1874?

R.—D'environ huit cents voix. Le vote était de 1600 d'un côté et de 800 de l'autre.

D.—En 1878, les blancs votèrent-ils presque tous d'un côté et les noirs de l'autre, comme en 1874?

R.—Non, monsieur. Les démocrates se donnèrent beaucoup de mouvement en 1876 et obtinrent un grand nombre de votes d'ébénistes de couleur. Leurs candidats reçurent dix-sept cents voix.

TÉMOIGNAGE DE THOMAS MCWILLIAMS.

McWilliams est un homme de couleur. Il habite Est-Féliciana, (de ward) depuis 1868. Il appartenait au parti républicain et distribuait les *tickets* parmi les votants de sa race.

Il connaît le capitaine De Gray, qui était un des chefs républicains.

D.—N'était-il pas le grand chef?

R.—Oui, monsieur.

D.—Ne vous donnait-il pas des conseils et des ordres?

R.—Oui, monsieur.

D.—Etiez-vous à Est-Féliciana en 1876, à l'élection de président?

R.—Oui, monsieur.

D.—Y vîtes-vous le capitaine?

R.—Oui, monsieur; aux bureaux du percepteur, dont il était député. Il me dit de conseiller à mes amis de ne pas voter; que le vote de la paroisse serait rejeté.

M. Reed demande au témoin s'il se joignit aux démocrates; le témoin répond affirmativement.

D.—A quelle époque?

R.—En 1876, avant l'élection.

D.—Tout le monde le savait et tout le monde en parlait, n'est-ce pas, car vous étiez un républicain influent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Que vous dit le capitaine De Gray?

R.—Qu'il était inutile de voter, qu'il valait mieux que les républicains se tinssent à l'écart. Le capitaine savait que je m'étais joint aux démocrates; je le lui avais dit.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN DELEE.

M. Delee réside à Est-Féliciana, où il est né en 1849. Il a voté pour Grant en 1873. En 1874, il a voté pour une liste mixte — pour des républicains et des démocrates. Il remplissait, en 1874, les fonctions de secrétaire du comité républicain. Il déclare qu'en 1876 il n'y avait qu'une seule liste devant les électeurs.

D.—Une seule liste? laquelle?

R.—La liste démocrate.

D.—Et pourquoi?

R.—Parce que les républicains avaient décidé qu'ils n'auraient pas de candidats. (Mouvement dans l'auditoire.)

D.—De qui tenez-vous ces renseignements?

R.—Du capitaine De Gray. Je l'obtins plus tard aux bureaux du percepteur, où je rencontrai MM. W. Campbell, James Anderson et le capitaine. Celui-ci me dit que le programme *arrêté dans le bois* était de ne pas présenter de liste, mais que la liste républicaine passerait.

D.—Que signifiaient les mots dans le bois?

R.—La Nlle-Orléans. Le capitaine fit remarquer que du parti républicain à Est-Féliciana; il était l'âme. C'est un homme fort intelligent et très capable.

D.—Vos relations et vos entrevues avec le capitaine De Gray vous portèrent-ils à croire qu'il était en communication avec les chefs républicains de la Nouvelle Orléans?

R.—Oui, monsieur. Le capitaine me dit qu'il tenait le renseignement de M. Packard.

Le témoin, répondant à une question de M. Reed, dit qu'il ne fallait pas que du courage moral à Est-Féliciana; il n'y a pas vu le danger qui exigeassent la possession d'une arme spéciale, et n'en pas semblé à l'emploi de revolvers.

Une vive discussion s'engage ici entre M. Reed et ses collègues au sujet de Packard, le témoignage établissant finalement la complicité de prononcé contre M. Reed, le comité démocratique, sollicité par M. Sherman, y ayant fait à ces dernier une réponse qui résout la question, en tant, du moins, qu'il s'agit du présent.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN H. LANIER.

Le témoin habite Est-Féliciana, où il exerce, depuis cinq ans, les fonctions de greffier de la cour de district. Il connaît plusieurs chefs républicains, entre autres le capitaine De Gray, qui était dans la paroisse en 1867, époque à laquelle le témoin était y fixé.

D.—Etait-il un chef?

R.—Oui, personnellement, quoi les républicains ne fussent décidé de ne pas avoir de liste de candidats en 1876?

R.—Personnellement, non, mais le l'agira du témoin tous vous vous d'entendre.

D.—Avant ou après l'élection?

R.—Avant. James Anderson aussi, me dit, à son retour de la Nouvelle-Orléans, que les démocrates emporteraient facilement la paroisse; il me semble avoir entendu Anderson et son [illegible] parler de l'époque?

D.—Combien les mandats de [illegible] étaient-ils à l'époque?

R.—Vingt-cinq sous la piastre.

D.—Et vous n'hésitâtes pas à payer [illegible]

R.—Je n'hésitai point à le faire [illegible]

D.—Etait-ce un placement de votre part?

R.—J'espérais bien que les mandats de la paroisse vaudraient d'avantage plus tard.

D. — Savez-vous combien Anderson reçut de M. Patton, président du comité central démocrate, et du juge McVea?

R.—Je ne sais rien de tout cela. Je désire qu'il soit bien entendu que mon but et celui de mes amis n'était pas de compromettre M. Anderson, mais uniquement d'acquitter une dette que notre paroisse avait contractée envers lui et au montant de laquelle il avait droit de par la loi.

D.—Si M. Anderson avait ajouté une protestation aux documents, lui auriez-vous donné deux cents soixante piastres de plus que la valeur des mandats?

R.—Non, monsieur.

D.—Le capitaine De Gray est-il un homme intelligent?

R.—Très intelligent, monsieur.

D.—Ne trouvez-vous pas étrange qu'il vous ait dévoilé les intentions et les secrets du parti républicain?

R.—Nous causâmes souvent de listes mixtes et il me dit ce que je vous ai répété.

D.—Et vous l'appelez un homme intelligent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Le considérait-il sérieusement, d'une partie de votre déposition, la conclusion que vous vîntes spontanée, à votre entrevue avec M. Kellogg, que celui-ci n'avait pas l'intention de renvoyer M. Anderson à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—Pourquoi remîtes-vous à M. Anderson les deux cent soixante piastres?

R.—Parce qu'il y avait droit en vertu de la loi et parce que mes amis s'étaient engagés à les lui faire tenir.

D.—Savez-vous si le colonel Patton fournit à M. Anderson les moyens de se transporter à Est Féliciana?

R.—Je crois qu'il lui donna le prix du passage—de six à huit piastres.

D.—A-t-il, en Louisiane, une loi qui assigne un fonctionnaire à réclamer de l'argent pour des devoirs qu'il n'a pas remplis?

R.—Je n'en connais pas.

D.—Etes-vous d'opinion que M. Anderson se conduisit en bon fonctionnaire quand il exigea de l'argent sans avoir rempli ses devoirs?

R.—Non, monsieur; M. Anderson n'a pas agi en bon fonctionnaire.

D.—Alors vous êtes possesseur de mandats qui ne sont pas bons?

R.—Je ne dis pas cela. La cour prochaine décidera la question bien mieux que vous et moi; elle ne l'a pas encore résolue.

Le témoin raconte de nouveau son entrevue avec M. Kellogg, entrevue dans le cours de laquelle il se plaignit de la conduite d'Anderson qui avait abandonné Est Féliciana, et pria le gouverneur de donner un autre surintendant à la paroisse.

D.—Etes-vous l'auteur d'une dépêche télégraphique annonçant que les blancs et les noirs fraternisaient à Est Féliciana?

R.—Oui, monsieur.

D.—M. Kellogg n'ayant pas voulu vous envoyer un autre surintendant d'enregistrement, croyez-vous que M. Anderson pensera que vous si vous ne lui aviez pas doublé le montant des mandats qu'il avait reçus de la paroisse?

R.—Non, monsieur.

M. Stenger lit au témoin, qui est avocat, la loi autorisant le gouverneur à destituer un surintendant infidèle ou incapable et l'obligeant à désigner un remplaçant.

D.—Est-ce en vertu de cette loi que vous vous adressâtes au gouverneur?

R.—Oui, monsieur

D.—Quelle était la majorité des républicains à Est-Féliciana, avant 1876—en 1874?

R.—D'environ huit cents voix. Le vote était de 1600 d'un côté et de 800 de l'autre.

D.—En 1878, les blancs votèrent-ils presque tous d'un côté et les noirs de l'autre, comme en 1874?

R.—Non, monsieur. Les démocrates se donnèrent beaucoup de mouvement en 1876 et obtinrent un grand nombre de votes d'ébénistes de couleur. Leurs candidats reçurent dix-sept cents voix.

TÉMOIGNAGE DE THOMAS MCWILLIAMS.

McWilliams est un homme de couleur. Il habite Est-Féliciana, (de ward) depuis 1868. Il appartenait au parti républicain et distribuait les *tickets* parmi les votants de sa race.

Il connaît le capitaine De Gray, qui était un des chefs républicains.

D.—N'était-il pas le grand chef?

R.—Oui, monsieur.

D.—Ne vous donnait-il pas des conseils et des ordres?

R.—Oui, monsieur.

D.—Etiez-vous à Est-Féliciana en 1876, à l'élection de président?

R.—Oui, monsieur.

D.—Y vîtes-vous le capitaine?

R.—Oui, monsieur; aux bureaux du percepteur, dont il était député. Il me dit de conseiller à mes amis de ne pas voter; que le vote de la paroisse serait rejeté.

M. Reed demande au témoin s'il se joignit aux démocrates; le témoin répond affirmativement.

D.—A quelle époque?

R.—En 1876, avant l'élection.

D.—Tout le monde le savait et tout le monde en parlait, n'est-ce pas, car vous étiez un républicain influent?

R.—Oui, monsieur.

D.—Que vous dit le capitaine De Gray?

R.—Qu'il était inutile de voter, qu'il valait mieux que les républicains se tinssent à l'écart. Le capitaine savait que je m'étais joint aux démocrates; je le lui avais dit.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN DELEE.

M. Delee réside à Est-Féliciana, où il est né en 1849. Il a voté pour Grant en 1873. En 1874, il a voté pour une liste mixte — pour des républicains et des démocrates. Il remplissait, en 1874, les fonctions de secrétaire du comité républicain. Il déclare qu'en 1876 il n'y avait qu'une seule liste devant les électeurs.

D.—Une seule liste? laquelle?

R.—La liste démocrate.

D.—Et pourquoi?

R.—Parce que les républicains avaient décidé qu'ils n'auraient pas de candidats. (Mouvement dans l'auditoire.)

D.—De qui tenez-vous ces renseignements?

R.—Du capitaine De Gray. Je l'obtins plus tard aux bureaux du percepteur, où je rencontrai MM. W. Campbell, James Anderson et le capitaine. Celui-ci me dit que le programme *arrêté dans le bois* était de ne pas présenter de liste, mais que la liste républicaine passerait.

D.—Que signifiaient les mots dans le bois?

R.—La Nlle-Orléans. Le capitaine fit remarquer que du parti républicain à Est-Féliciana; il était l'âme. C'est un homme fort intelligent et très capable.

D.—Vos relations et vos entrevues avec le capitaine De Gray vous portèrent-ils à croire qu'il était en communication avec les chefs républicains de la Nouvelle Orléans?

R.—Oui, monsieur. Le capitaine me dit qu'il tenait le renseignement de M. Packard.

Le témoin, répondant à une question de M. Reed, dit qu'il ne fallait pas que du courage moral à Est-Féliciana; il n'y a pas vu le danger qui exigeassent la possession d'une arme spéciale, et n'en pas semblé à l'emploi de revolvers.

Une vive discussion s'engage ici entre M. Reed et ses collègues au sujet de Packard, le témoignage établissant finalement la complicité de prononcé contre M. Reed, le comité démocratique, sollicité par M. Sherman, y ayant fait à ces dernier une réponse qui résout la question, en tant, du moins, qu'il s'agit du présent.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN H. LANIER.

Le témoin habite Est-Féliciana, où il exerce, depuis cinq ans, les fonctions de greffier de la cour de district. Il connaît plusieurs chefs républicains, entre autres le capitaine De Gray, qui était dans la paroisse en 1867, époque à laquelle le témoin était y fixé.

D.—Etait-il un chef?

R.—Oui, personnellement, quoi les républicains ne fussent décidé de ne